



communiqué

N°: 253
No.:

Le 22 décembre 1987

ACCORD DE COOPÉRATION NUCLEAIRE
ENTRE LE CANADA ET LA SUISSE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui la conclusion d'un Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Conseil fédéral suisse concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. L'Accord a été signé à Berne le 22 décembre 1987. La coopération bilatérale dans ce domaine remonte aux années 50 et le nouvel accord remplace l'Accord de coopération concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique que les deux pays avaient signé en 1958. Le nouvel accord est de portée très générale et reflète pleinement les engagements des deux pays en matière de non prolifération.

- 30 -